«On verra si ça doit devenir obligatoire», le commissaire européen Thierry Breton recommande de baisser le chauffage de plusieurs degrés cet hiver

19/08/2022 à 6h09



Bruxelles demande des efforts pour cet hiver. Afin d'éviter de mettre en difficulté les réseaux d'énergies d'ici à quelques mois, le commissaire européen au Marché intérieur, Thierry Breton, a conseillé aux habitants de l'UE de «baisser peut-être d'un ou deux degrés, ou trois degrés la température» de leurs chauffages.

«***Ce n'est pas une obligation, c'est une recommandation. On verra si ça doit devenir obligatoire***», a-t-il ajouté, sur BFM Business. Il a par ailleurs également demandé aux détenteurs de climatiseurs de ne pas les activer trop fort cet été.

Cette demande intervient alors que l'Union européenne souhaite diminuer de 15% ses dépenses d'énergies entre le 1er août 2022 et le 31 mars 2023, par rapport à la consommation moyenne des cinq dernières années. Le but est de pouvoir faire face à un arrêt de livraison du gaz russe, et éviter les rationnements.

Thierry Breton a expliqué que ces demandes de baisser de deux ou trois degrés le chauffage, pour parvenir à économiser 15% d'énergie, avaient été établies par rapport à ce qu'il s'était passé au Japon, après l'accident nucléaire de Fukushima. Les centrales ayant alors été stoppées, les autorités avaient imposé cette mesure.

cnews